

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, j'ai seulement deux ou trois choses à dire pendant que vous rassemblez vos idées. Ce qui est grave dans la tentative de reporter l'étude de cette affaire, c'est que vous ne tenez pas parole.

Le sénateur Doody: J'invoque le Règlement, monsieur le Président; le sénateur m'a interpellé à partir de sa place. Auriez-vous l'obligeance de vous asseoir?

C'est là un problème complètement différent de celui dont nous avons discuté mardi. Un amendement a été proposé. Nous n'avons pas eu beaucoup la chance ou l'occasion de l'examiner, et c'est bien là le point que je veux faire valoir. Nous voici forcés de débattre et d'adopter une toute nouvelle disposition dont nous, en tant que groupe, ne savions rien. Des sénateurs en ont été informés. Nous, en tant que groupe, n'en avons pas été informés.

Cela n'a absolument rien à voir avec l'engagement que j'ai pris mardi dernier, et cela me contrarie vivement qu'on insinue que je n'ai pas tenu parole à cet égard.

Le sénateur Olson: Si cela peut faire l'objet d'un recours au Règlement, honorables sénateurs, c'est du nouveau. Je crois que vous vous êtes engagé à adopter aujourd'hui cette motion.

Le sénateur Doody: Vous avez tort.

Le sénateur Olson: Vraiment? Vous ne respectez pas votre engagement et vous usez de quelque petit subterfuge pour contourner le problème en disant qu'il s'agit d'une autre motion. La motion est plus précise qu'avant. Je ne vais pas insister là-dessus, mais je vous dis seulement ce que je pense.

Une voix: Passons au vote.

Le sénateur Olson: Vous voulez donc passer au vote. Je crois que les conséquences de tout ceci pourraient ne pas plaire au gouvernement et à ses partisans à l'avenir. Si vous voulez poursuivre, cependant, allez voir à la page 2370 ce qui a été convenu. On y lit:

Le sénateur Doody: C'est déjà convenu.

Ne parlez pas de ce que vous n'avez pas accepté.

Le sénateur Doody: Je sais ce que j'ai accepté.

Le sénateur Olson: Vous vous aventurez en terrain glissant si vous vous défilez d'un engagement que vous avez pris envers quelqu'un comme le sénateur Argue.

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, je ne sais comment le préciser, mais la proposition dont nous sommes saisis en ce moment n'est pas celle dont nous étions saisis mardi. Malgré tous les efforts de son imagination fertile, mon honorable vis-à-vis ne réussira pas à faire confondre noir et blanc, rond et carré, ou cette proposition pour celle à laquelle je me suis engagé mardi.

• (1440)

Le sénateur Frith: C'est moins que ce que vous avez promis.

Le sénateur Doody: Mais ce n'est pas la même chose, n'est-ce pas? Avons-nous eu l'occasion de la lire?

Le sénateur Frith: Apparemment, vous l'avez eue.

Le sénateur Phillips: Honorables sénateurs, certains se sont plaints hier que le Sénat ne devrait pas délibérer sans avoir le hansard de la veille. Aujourd'hui, les sénateurs d'en face veulent voter sur une motion qui n'a pas été distribuée. Les

sénateurs ne l'ont pas tous lue. Je trouve étrange qu'il soit nécessaire d'avoir le hansard avant de délibérer, mais qu'il ne soit pas nécessaire de lire une motion sur laquelle le Sénat doit se prononcer.

Le sénateur MacEachen: Demandez-la au sénateur Doody. Il a ma copie. Passons au vote.

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, si aucun autre sénateur ne désire parler, je suppose que depuis quelques minutes, nous avons discuté des rappels au Règlement et il y en avait plusieurs. La question sur laquelle la Chambre doit se prononcer est l'amendement proposé par le sénateur Corbin...

Une voix: Non, c'est l'ajournement.

Son Honneur le Président suppléant: J'ai mis la question de l'ajournement aux voix et il a été refusé. J'ai demandé les oui et les non et les non l'ont emporté. L'ajournement a donc été refusé.

La motion dont le Sénat est maintenant saisi est l'amendement proposé par le sénateur Corbin appuyé par le sénateur Olson. Le Sénat désire-t-il que je mette la question aux voix?

Le sénateur MacEachen: Le vote.

Son Honneur le Président suppléant: Que ceux qui sont en faveur de l'amendement...

L'honorable Efstathios William Barootes: Honorables sénateurs, je pense que l'amendement est débattable, n'est-ce pas?

Une voix: Bien sûr qu'il l'est.

Le sénateur Barootes: Puis-je parler sur l'amendement proposé par mon collègue, le sénateur Corbin?

Le sénateur Olson: Bien sûr.

Le sénateur Le Moyne: D'accord.

Le sénateur Barootes: Merci. Honorables sénateurs, j'ai étudié la question et j'ai essayé d'imaginer comment cela fonctionnera. Je m'y connais peu en matière de procédure, mais je vais lire l'amendement:

Qu'un comité spécial du Sénat soit créé afin d'examiner le régime de soins de santé au Canada et de faire rapport sur le rôle que la médecine préventive et d'autres mesures préventives ainsi que la prestation d'un large éventail de services de santé...

La motion dit «Un large éventail de services de santé» et non seulement «d'autres mesures préventives».

Voici la suite:

... peuvent jouer sur le plan de l'institution d'un régime de soins de santé plus efficace, contribuant ainsi à la santé, au bonheur et à la longévité des Canadiens; et d'examiner, en outre, la manière dont un tel régime de soins de santé amélioré pourrait modifier ou freiner les coûts accrus des soins médicaux;

Le premier point qui me préoccupe, ce sont les mots «la prestation d'un large éventail de services de santé». On ne dit pas: «autres que des mesures préventives». L'autre point qui m'inquiète beaucoup et je le dis parce que j'ai siégé à des comités semblables, c'est la façon dont la prestation de ces services «pourrait modifier ou freiner les coûts accrus des soins médicaux».